

AMPV RANDO

★ QUAD. MAXI-TRAIL. 55V ★
24/25 AOÛT 2024



72h
PONT-DE-VAUX

2 JOURS, 2 BALADES

SAMEDI "VILLAGES D'ANTAN"

DIMANCHE "ENTRE ROCHES ET CHÂTEAUX"

JE SOUTIENS L'ACTION DU
codever



collectif de défense des loisirs verts



EN MARGE DE LA FIÈVRE DES 72 HEURES, L'AMPV EN PARTENARIAT AVEC LE CODEVER, VOUS PROPOSE PLUSIEURS BALADES ASSOCIANT AVENTURE, CONVIVIALITÉ, CULTURE ET GASTRONOMIE, POUR PARTIR À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS ALENTOURS ENTRE MÂCONNAIS ET TOURNOGEOIS.

Les chemins caillouteux vous amèneront à la découverte du panorama du Val de Saône. Du mont St Romain à la cave de Lugny, vous apprécierez la fraîcheur des sous-bois, les soubresauts des chemins de vignes et les pittoresques petits villages médiévaux et viticoles. L'aventure commence maintenant !

PRATIQUE

► **L'INSCRIPTION COMPREND**

L'accès permanent aux 72H de Pont de Vaux et à toutes ses animations (Ex : Salon du quad et SSV avec piste d'essai des marques présentes, free-style quad, moto et vélo...). La participation à la randonnée, l'accès au parking véhicule, l'assistance et l'encadrement de la randonnée, le café d'accueil, le repas du midi (en fonction de la formule choisie), le pot de l'amitié à l'arrivée.

► **À VOTRE CHARGE**

Essence pour la randonnée, repas du vendredi et samedi soir, l'accès aux sanitaires et douches, les badges pour les accompagnants extérieurs à la rando.

► **HÉBERGEMENT**

Merci de contacter l'Office du Tourisme de Pont-de-Vaux qui vous communiquera la liste des hôtels, campings et chambres d'hôtes pouvant vous accueillir :

Tél : **00.33.(0)3.85.30.30.02**

Fax et répondeur : **00.33.(0)3.85.30.68.69**

E-mail : **contact@pontdevaux-tourisme.com**

http ://**www.bage-pontdevaux-tourisme.com**

Prévoir votre hébergement, pas de camping sur site !

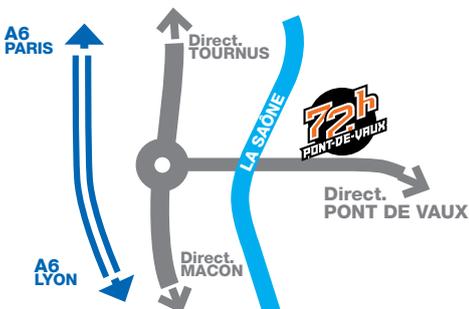
► **CIRCUIT DES 72 HEURES**

de Pont de Vaux, lieu dit La Plaigne
Route de Fleurville - 01190 Pont de Vaux

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

► **AMPV au 03 85 23 10 07**

Pour vous inscrire, remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous



PROGRAMME

► **DÉPART DES RANDONNÉES**

Le samedi et le dimanche entre 08h30 et 09h00.

► **HORAIRES D'ARRIVÉE SUR SITE (À RESPECTER !)**

- Le vendredi 23 de 14h00 à 18h00 administratif

- Le samedi 24 de 07h00 à 08h00 et 18h00 à 19h00 administratif



CONTRÔLE TECHNIQUE

- Equipements de sécurité obligatoires ex : casque, lunettes masque, gants homologués CE, (bottes pour les motos)
- Le niveau sonore de l'échappement doit être à la norme du constructeur.
- GPS interdits.

- Bidon essence 5 litres minimum, kit de réparation pneus, une sangle de remorquage, fusibles
- Un moyen d'hydratation (gourde, bidon, Camel back etc...)
Attention période de forte chaleur pensez à vous hydrater !

EXTRAIT DU RÈGLEMENT APMV RANDO 2024

La randonnée est exclusivement réservée aux possesseurs de quad/SSV/Maxi-trails « homologué route », organisée sur une trace ouverte à la circulation, sans notion de vitesse, ni de classement, cette balade s'adresse aussi bien aux pilotes amateurs qu'aux pilotes plus chevronnés. Chaque participant prend l'engagement de respecter le code de la route, reste responsable des accidents, incidents ou vols qui pourraient survenir lors de la randonnée et doit s'il le juge opportun de contracter par lui-même, à ce sujet, les assurances supplémentaires. Les participants s'engagent à respecter les sites traversés, les cultures, les autres personnes rencontrées et le strict respect du code de la route. Chaque participant est responsable des dommages qu'il pourrait occasionner. Les participants circulent sous leurs propres responsabilités et assurance. Les participants s'engagent à ne produire aucune poursuite, civile, judiciaire ou pénale, auprès de l'association AMPV, ni contre son représentant légal, qu'elles qu'en soient les raisons. Aucun hors-piste n'est toléré. Les participants font partis de la randonnée et en

respectent les règlements. L'organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment un participant dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la randonnée. Seront admises les machines en parfait état de marche, le véhicule préalablement révisé, aucun problème technique ou mécanique ne devant être connu avant le départ, et répondant aux normes constructeurs. Conduite interdite au moins de 18 ans. Le remboursement de la participation ne pourra être demandé que sur présentation d'un certificat médical 7 jours avant le départ. Aucun remboursement ne sera effectué si la machine tombe en panne le jour du départ.

ASSOCIATION MOTOCYCLISTE DE PONT DE VAUX

mail : **racingmmo@aol.com**

52 Chemin des Creuses - 01290 CROTTET
mondialduquad.com



DOSSIER D'INSCRIPTION AMPV RANDO

A télécharger et à nous retourner complété, signé et accompagné du montant de l'inscription **avant le 1^{er} juillet 2024** (voir ci dessous).

CONDUCTEUR

Vous êtes : **CONDUCTEUR QUAD**

CONDUCTEUR SSV

CONDUCTEUR MAXI-TRAIL

Nom : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

Mail : _____ N° de permis de conduire : _____

En cadeau, le T-Shirt "Edition 2024" ; indiquez nous votre taille : S M L XL XXL XXXL

PASSAGER (NON AUTORISÉ : MOINS DE 10 ANS ET POUR LES MAXI-TRAIL !)

Nom : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : ____ / ____ / ____

En cadeau, le T-Shirt "Edition 2024" ; indiquez nous sa taille : S M L XL XXL XXXL

MACHINE

Marque : _____ Modèle : _____

Cylindrée : _____ Année : _____ Immatriculation : _____

ASSURANCE OBLIGATION DE FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE VERTE D'ASSURANCE !

Compagnie : _____ N° Contrat : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Tél. : _____ Mail : _____

**Les immatriculations garage
et les assurances flotte ne sont
pas admises sur la randonnée**

FORMULES ET PAIEMENT

Choisissez entre nos trois formules, sachant que les randos du samedi sont différentes de celles du dimanche.

Cochez vos options et inscrivez le total dans la case "Total cumulé" (ces tarifs comprennent une participation de 10€ reversé au COVEVER).

SAMEDI 24/08/2024

"Villages d'Antan"

DIMANCHE 25/08/2024

"Entre Roches et Châteaux"

WEEK-END 24 ET 25/08/2024

"Villages d'Antan" & "Entre Roches et Châteaux"

	1 CONDUCTEUR	1 CONDUCTEUR + 1 PASSAGER		1 CONDUCTEUR	1 CONDUCTEUR + 1 PASSAGER		1 CONDUCTEUR	1 CONDUCTEUR + 1 PASSAGER	
PIQUE-NIQUE PERSO	90 €	100 €	PIQUE-NIQUE PERSO	90 €	100 €	PIQUE-NIQUE PERSO	170 €	190 €	
PLATEAU REPAS	110 €	140 €	PLATEAU REPAS	110 €	140 €	PLATEAU REPAS	210 €	270 €	Total cumulé
Total option journée du samedi		_____ €	Total option journée du samedi		_____ €	Total option week-end		_____ €	_____ €

Ci-joint, mon règlement uniquement par chèque à l'ordre de l'AMPV à envoyer à :

Je soussigné Mr / Me _____ m'engage sur l'honneur à respecter le règlement de AMPV RANDO 2024 et des conditions de participation et en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses et je déclare renoncer à tous recours contre l'organisateur.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Nom : _____ Prénom : _____

Signature obligatoire

(Précédée de la mention
manuscrite lu et approuvé) :

ASSOCIATION MOTOCYCLISTE DE PONT DE VAUX

52, Chemin des Creuses - 01290 CROTTET

